

# Franche-Comté

## AGIR ENTRE PARTENAIRES SOCIAUX POUR LA FORMATION ET L'EMPLOI

La Commission Paritaire Interprofessionnelle Régionale de l'Emploi (COPIRE) réunit les acteurs paritaires des organisations représentatives des salariés et des entrepreneurs, au niveau des quatre départements de Franche-Comté. Son domaine de compétences concerne la formation et l'emploi. Les partenaires sociaux, d'une part, siègent dans de nombreuses structures du Service public de l'emploi, d'autre part, leur appartenance à des réseaux syndicaux, professionnels, économiques et sociaux les met en contact avec le terrain. La COPIRE est donc un lieu de synthèse et de propositions pour l'action. Elle est consultée par le Conseil Régional dans le cadre de la formation professionnelle et de l'emploi ou par la DRTEFP pour le dialogue social, l'insertion et l'emploi ; elle émet des avis.

Pour appuyer l'insertion de jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en difficulté (niveau 6, 5 et 5 bis), la COPIRE a piloté ou initié et suivi de nombreux parcours vers l'emploi. Ces actions orientées vers des contrats de professionnalisation ont été accompagnées par un binôme de « partenaires sociaux » (1) jusque dans leur déroulement en entreprises. L'ensemble des organisations, employeurs et salariés, y ont participé activement.

Dans le cadre du dialogue social, la DRTEFP a soutenu la COPIRE Franche-Comté dans une expérimentation originale et peut-être unique actuellement. L'accord national interprofessionnel sur la formation professionnelle lui en donne la légitimité. Il s'agit d'un programme axé sur la gestion des compétences. Les démarches compétences (2) seront analysées, tant au niveau des méthodes que du ressenti des salariés et des entreprises. Les participants à la future Rencontre régionale regroupent des entrepreneurs, délégués syndicaux, sala-

riés d'entreprises, DRH, délégués du personnel, membres de Comités d'entreprise. L'objectif est d'entendre chacun à partir de son vécu et d'établir quelles sont les conditions d'une bonne pratique. Des témoignages et une table ronde, composée de salariés et de représentants d'entreprises, aborderont les questions suivantes : pourquoi et comment entre-t-on dans la démarche compétences ? cette démarche enrichit-elle ou non le dialogue social ? à quelles conditions ? en quoi ouvre-t-elle des perspectives d'évolution pour l'entreprise et le salarié ?

Depuis des années, plusieurs projets soutenus par le FSE sont réalisés. Les évaluations qui en sont faites insistent sur l'association, dès le lancement du projet, des salariés. Au vu de réalisations concrètes, il s'agit de questionner les actions, simultanément avec le point de vue de l'entreprise et celui des salariés ; il s'agit de repérer les points forts, mais aussi les difficultés qui peuvent faire obstacle à une réalisation. À partir de cette Rencontre, la COPIRE entend contribuer à établir les conditions nécessaires pour s'inscrire durablement dans une logique d'amélioration des relations de travail, de l'emploi, de la formation et du développement des territoires.

**Michel Bourgeois**

*MEDEF Franche-Comté, Secrétaire  
de la COPIRE Franche-Comté*

**Dominique Jaquet**

*Consultant, expert  
auprès des partenaires sociaux*

(1) Un représentant du collège employeurs, un représentant du collège salariés.

(2) La démarche compétence vise, d'une part, à développer les compétences des salariés afin d'accroître leurs capacités de polyvalence et d'autonomie, et d'autre part, à passer d'une logique de postes à un mode de gestion participatif des entreprises par « équipes projets, îlots autonomes ... ».